ART. 11 N° CL673

## ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343) Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CL673

présenté par M. Boudié, rapporteur

## **ARTICLE 11**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :	
« au sein des »	
les mots :	
« dans les ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.